



VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET
MEMRAMCOOK, NB E4K 3S6

village@memramcook.com
<http://village.memramcook.com>

Tél. : (506) 758-4078
Télec. : (506) 758-4079

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 3 février 2014, à 18 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences :

Donald O. LeBlanc	- Maire
Victor LeBlanc	- Maire suppléant / conseiller
Joe Breau	- Conseiller général
Brian Cormier	- Conseiller
Don (Barber) LeBlanc	- Conseiller
Rolando Cormier	- Conseiller
Monique Bourque	- Directrice générale par intérim /secrétaire municipale
Caroline LeBlanc	- Directrice des finances
Octave LeBlanc	- Directeur des loisirs et de la programmation
Éric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
Nadia Haché	- Secrétaire de direction

Absence : Raoul Boudreau - Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 32.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Présentation – coordonnateur régional de la gestion des urgences**

Monsieur Mike LeBlanc, coordonnateur régional pour les régions 6 (Kent) et 7 (Albert, Westmorland) se présente aux membres du conseil, de l'administration et aux pompiers présents et débute sa présentation à l'aide de Power Point. Il explique les 4 volets expliquant les responsabilités des coordonnateurs régionaux de l'organisation des mesures d'urgence, soit : *Planification, Opérations, Formation et Rétablissement*. Étant donné qu'il est le représentant de notre région (7), il est notre personne ressource et il nous invite à communiquer avec lui en cas de besoin. Il recommande que le plan des mesures d'urgences actuel du Village de Memramcook soit refait afin d'être plus cohérent et efficace. Il nous offre son appui lors de l'élaboration de ce document. Monsieur LeBlanc mentionne qu'un comité constitué de 35 intervenants (Énergie NB, Croix-Rouge, GRC, etc.) est disponible pour venir en aide à toute personne dans le besoin advenant un sinistre. Il ajoute qu'il y a deux centres d'opérations au Sud-Est de la province, soit à Dieppe et à Richibucto. Il demande de recevoir une confirmation de notre part une fois que notre nouveau plan des mesures d'urgence aura été approuvé par le conseil municipal. Quelques membres du conseil posent des questions. Le maire se réjouit que la municipalité a maintenant un coordonnateur régional à sa disponibilité et il est d'avis que l'on doit procéder prochainement à l'élaboration d'un nouveau plan des mesures d'urgence. Il remercie monsieur LeBlanc pour sa présentation.

6. **Présentation – comité J'MEM**

Madame Gisèle Belliveau-Gould entame sa présentation à l'aide de Power Point et fait un résumé du forum que le comité a tenu l'automne dernier. Elle dévoila les données recueillies par l'entremise d'un sondage en habitudes de vie (santé) des résidents de la région de Dieppe/Memramcook. Elle indique qu'il y a beaucoup de ressources et d'activités disponibles à Memramcook et qu'il y a de l'intérêt dans la communauté pour en créer d'autres. Le comité recommande de créer un lieu de rassemblement dans la municipalité, développer une stratégie de communication, appuyer les initiatives, favoriser le travail et la collaboration entre les organismes, entreprises, etc. Madame Belliveau-Gould poursuit en expliquant le plan d'action du comité, qui est divisé en sous-comités, et mentionne qu'il faut trouver des moyens additionnels pour mieux transmettre les messages à la communauté. Le maire termine remerciant madame Belliveau-Gould pour sa présentation.

7. **Demande d'appui pour le projet de la Ville de Moncton**

Le maire explique la demande de la Ville de Moncton, ce qui consiste le projet d'un nouveau complexe sportif et de spectacle. Le maire demande l'appui du conseil avant de signer le document d'appui qui a été envoyé par la Commission de services régionaux du Nouveau-Brunswick – région 7.

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Rolando Cormier

Que le conseil appuie la Ville de Moncton dans sa quête de construire au centre-ville, un nouveau complexe sportif et de spectacle dont la présence saura bénéficier à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la région du Sud-Est.

Adoptée à l'unanimité.

8. Présence des députés aux activités de la municipalité

Le maire partage que certains citoyens lui ont fait part qu'ils ont été déçus de l'absence de nos députés/représentants des niveaux provincial et fédéral lors du dévoilement de la programmation du 150^e anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph, tenu le 28 janvier dernier. Il y eut discussion de part et d'autre et certains membres du conseil suggèrent d'envoyer une lettre de préoccupation à nos députés concernés. Étant donné que cette suggestion ne fait pas l'unanimité au sein du conseil, aucune résolution n'est donc prise à cet égard.

9. Déclaration – Mois du cœur – février 2014

Le maire lit la déclaration.

P14 – 02 – 23

Proposé par Joe Breau**Appuyé de Victor LeBlanc**

Que le conseil déclare le mois de février 2014 : *Mois du cœur*.

Adoptée à l'unanimité.**10. Déclaration – Semaine du patrimoine et Jour du patrimoine 2014**

Le maire lit la déclaration.

P14 – 02 – 24

Proposé par Brian Cormier**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil déclare la semaine du 10 au 17 février 2014 : *la Semaine du patrimoine à Memramcook* et le lundi 17 février 2014 : *le Jour du patrimoine à Memramcook*.

Adoptée à l'unanimité.**11. Constitution du conseil à huis clos**

P14 – 02 – 25

Proposé par Brian Cormier**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**

12. Article 10.2(4)d) de la Loi sur les municipalités – information relative à l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds à des fins municipales

Article 10.2(4)c) de la Loi sur les municipalités – information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat

13. Article 10.2(4)j) de la Loi sur les municipalités – information relative au travail et à l'emploi, y compris la négociation de conventions collectives

P14 – 02 – 26

14. Retour en réunion extraordinaire**Proposé par Brian Cormier****Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**

15. Adoption de résolution(s)

Aucune.

16. Prochaine réunion

La prochaine réunion extraordinaire aura lieu le 10 février 2014.

17. Levée de la réunion

Il est proposé par le conseiller Joe Breau de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 45.



Donald O. LeBlanc
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale